

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pluies diluviennes du mois de mai dernier Plus de 200 millions de dollars de dommages

Montréal, le 9 juillet 2012 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) estime à plus de 200 millions de dollars les dommages causés par les pluies diluviennes et les vents violents qui ont frappé le Québec et l'Ontario à la fin du mois de mai dernier.

Ce 200 millions est un estimé préliminaire compilé par la firme Property Claim Services (PCS-Canada), un service qui effectue un bilan des pertes lié aux événements dus à des catastrophes naturelles au Canada.

Pendant une période de 4 jours, soit du 26 au 29 mai dernier, une forte dépression a causé d'importants dégâts dans certaines régions du Québec et de l'Ontario, notamment à Montréal et à Thunder Bay qui furent les plus touchées. L'énorme quantité d'eau qui est tombée dans un très court laps de temps a provoqué des refoulements d'égouts et endommagé plusieurs maisons, commerces et voitures.

«Bien que l'industrie soit préoccupée par l'intensité et la fréquence de ces événements climatiques, elle demeure convaincue de l'importance de s'y adapter. C'est pourquoi elle met en œuvre des campagnes de sensibilisation et développe des outils qu'elle met à la disposition des consommateurs et des municipalités québécoises.», a affirmé Johanne Lamanque, vice-présidente Québec du BAC.

Une solution aux problèmes des refoulements d'égouts

Le BAC a mis au point un outil d'évaluation des risques liés aux infrastructures qui permet aux municipalités de mesurer les probabilités de défaillance de leurs infrastructures pouvant se traduire en refoulements d'égouts. Il s'agit d'un projet pancanadien, près d'une dizaine de municipalités participent au projet pilote dont London et Hamilton, Fredericton, Moncton et Bathurst, St-Jean de Terre-Neuve, Winnipeg et Coquitlam en Colombie-Britannique. Le BAC effectue présentement des approches auprès de certaines municipalités québécoises pour qu'elles adhèrent au projet.

Conçu en collaboration avec une firme de génie-conseil formée d'une équipe multidisciplinaire de climatologues, d'hydrologues, d'experts en gestion de risque et d'ingénieurs civils spécialisés dans ce type d'infrastructures, l'outil fait appel à une série d'indicateurs puis élabore et identifie, grâce à une représentation visuelle, les zones de risques de refoulement d'une municipalité donnée.

Des impacts majeurs pour les citoyens

«Au bout du compte, ce sont les citoyens propriétaires de résidences ou de commerces qui en paieront le prix si rien n'est fait. Ceux-ci ne connaissent pas l'état des infrastructures souterraines et la récurrence des sinistres fera en sorte qu'il leur coûtera extrêmement cher pour s'assurer. Dans des cas extrêmes, certains pourraient éprouver des difficultés à s'assurer.», a expliqué Johanne Lamanque.

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances ou lors d'un sinistre.

– 30 –

Renseignements :

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Tél. : 514-288-1563 poste 232
Cell.: 514-953-0828